

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020
DELIBERATION N° 11

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, allée de Glain, sous la présidence de de M. Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
45

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE
Mmes BRAU-BOIRIE, BISAUTA, M. ARCOUET, MM. SALANNE, PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à son départ à 23h10), Mme MOTHES, MM. ALLEMAN (jusqu'à son départ à 23h10), SÉVILLA, Mme LARROZE-FRANCEZAT, MM. ERREMUNDEGUY, SUSPERREGUI, Mmes DELOBEL, CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mmes LIOUSSE, DUPREUILH, M. ETCHETO, Mmes BROCARD (à partir de 18h50), HERRERA LANDA, M. BERGÉ.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

Le Maire

Mme LARRÉ par M. PARRILLA ETCHART ; M. DAUBISSE par M. ARCOUET (après son départ à 23h10) ; M. ALLEMAN (après son départ à 23h10) par M. ETCHEGARAY ; Mme ZITTEL par Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme BENSOUSSAN par M. AGUERRE ; M. BOUTONNET-LOUSTAU par M. LAIGUILLON ; M. ABADIE par Mme HERRERA LANDA.

Absente :

Mme BROCARD (jusqu'à 17h50 pendant le rapport n°2).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – commission de délégation de service public à vocation générale – Election des membres.

Dans le cadre des procédures relatives aux délégations de services public, L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la création d'une commission de délégation de service public (CDSP).

Cette commission permanente est une instance qui intervient obligatoirement dans le cadre de la procédure de délégation de service public prévue aux articles L.1411-5 et suivant du CGCT. Cette commission est ainsi chargée d'analyser les candidatures, de dresser la liste des

candidats admis à présenter une offre et d'en analyser les offres. La commission doit également être saisie sur les projets d'avenants entraînant une augmentation supérieure à 5% du montant initial.

Cette commission est composée, outre le Maire, président de droit, ou son représentant, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, élus en son sein par le conseil municipal au scrutin de liste suivant le système de la proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, soit sur le même modèle que la commission d'appel d'offres (CAO).

Le comptable public de la collectivité et le représentant du Ministre chargé de la concurrence (Direction départementale de la protection des populations) sont également membres de la commission, avec voix consultative. Il est également possible d'adjoindre d'autres membres, avec voix consultative, en tant que personnalités qualifiées (par exemple, le bureau d'études qui seconderait la collectivité dans le suivi de la procédure ou des représentants des services).

Conformément aux dispositions énoncées ci-dessus, il est donc proposé au conseil municipal d'élire les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la commission de délégation de service public à vocation générale. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et suppléants à pourvoir.

2 listes ont été présentées :

Pour la liste « Bayonne, toujours un temps d'avance » :

Martine Bisauta, Françoise Brau-Boirie, Loïc Corrége, Philippe Daubisse en tant que titulaires.
Marie-Noëlle Larre, Déborah Loupien-Suares, François Pauly, Laurence Hardouin-Torre en tant que suppléants.

Liste « Bayonne Ville Ouverte - Demain Bayonne / Bihar Baiona » :

Juliette Brocard en tant que titulaire.
Alain Duzert en tant que suppléant.

Aucune autre liste n'étant proposée, il peut être procédé aux opérations de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote, en présence du secrétaire de séance et de Mmes Mothes et Brocard, assesseurs.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre d'inscrits.....	45
Ne prennent pas part au vote	0
Nombre de votants	45
Nombre de bulletins blancs.....	0
Nombre de bulletins nuls.....	0
Suffrages exprimés	45
Majorité absolue	23

Ont obtenu :

Liste de « Bayonne, toujours un temps d'avance »	35 voix
Liste de « Bayonne Ville Ouverte - Demain Bayonne / Bihar Baiona »	10 voix

Sont élus :

Titulaires :

- Martine Bisauta
- Françoise Brau-Boirie
- Loïc Corrége
- Philippe Daubisse
- Juliette Brocard

Suppléants :

- Marie-Noëlle Larre
- Déborah Loupien-Suares
- François Pauly
- Laurence Hardouin-Torre
- Alain Duzert

Ont signé au registre les membres présents.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne